

**RAPPORT DU MAIRE AUX CITOYENS DES FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE 2021**

Chers concitoyennes et concitoyens,

Conformément à l'article 176.2.2 du *Code Municipal du Québec*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 et du rapport de l'auditeur indépendant.

Les auditeurs indépendants de la Municipalité de Pointe-des-Cascades, Poirier & Associés Inc., ont déclaré que les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image de la situation financière de la municipalité de Pointe-des-Cascades au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, les variations de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Résultats financiers au 31 décembre 2021

Pour l'année 2021, les revenus des activités de fonctionnement de la Municipalité se sont élevés à 2 967 096 \$, tandis que les dépenses moins les affectations ont totalisé 2 118 468 \$. La Municipalité a donc terminé l'année 2021 avec un excédent de 848 628 \$.

Cet excédent est principalement dû à des revenus supplémentaires de 140 000 \$ des droits de mutation, à des revenus supplémentaires de 40 000 \$ de taxes municipales, et des revenus de transfert, amendes, intérêts et autres revenus pour 53 000 \$.

Les dépenses régulières de fonctionnement ont été moindres de 258 000 \$, dont l'administration générale pour 105 000 \$, les honoraires professionnels de 73 500 \$ et de 125 000 \$ au niveau des loisirs et culture.

Au cours de l'année, la Municipalité a effectué des transferts budgétaires en utilisant ses surplus accumulés pour son budget de fonctionnement pour divers projets.

Excédent accumulé de 2021

La Municipalité a commencé son exercice financier 2021 avec un excédent cumulé non affecté de 1 885 528 \$ et des réserves financières de 276 970 \$ incluant l'excédent affecté pour un total de 2 162 498 \$.

À la fin de l'exercice financier 2021, la municipalité a enregistré un excédent opérationnel de 848 628 \$. Au 31 décembre 2021, l'excédent cumulé non affecté était de 2 038 166 \$ et les réserves financières incluant les excédents affectés de 295 629 \$, pour un total de 2 333 795 \$.

Le financement de plusieurs projets prévus dans le programme triennal d'immobilisations 2022, 2023 et 2024, tels que l'aménagement des parcs, la piscine, la transformation du presbytère en hôtel de Ville et la transformation des luminaires au LED.

Dette à long terme

En 2021, la dette à long terme de la Municipalité s'élève à 1 396 800 \$, une diminution de 182 862 \$ par rapport à l'année 2020. Le montant à la charge à l'ensemble des contribuables est de 859 371 \$, celle à une partie des contribuables (Riverains) de 474 400 \$ et un montant de 63 029 \$ est à la charge du gouvernement du Québec.

Rémunération des élus 2021

La rémunération de tous les élus doit être dans le rapport financier et être publiée sur le site Web de la Municipalité. Le rapport financier pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 sur le site Web de la Municipalité www.pointe-des-cascades.com, sous la rubrique Hôtel de ville – États financiers 2021

Soumis respectueusement,

Maire Peter Zytynsky